

Permanences sans rendez-vous au CCAS



01 34 58 50 01

Pour qui ?

Vous résidez sur la commune.

Quels que soient votre situation familiale, votre âge, vos difficultés, le CCAS vous accueille dans le cadre de permanences sans rendez-vous.

Pourquoi ?

- ◆ Vous écouter
- ◆ Vous renseigner sur vos droits sociaux et sur les dispositifs existants
- ◆ Vous aider à faire les démarches en ligne
- ◆ Vous aider à constituer et finaliser les dossiers administratifs
- ◆ Faire le point sur vos difficultés et vos préoccupations
- ◆ Vous orienter

Quand ?

Le mardi de 16h00 à 18h30

Le jeudi de 9h00 à 11h30

Le vendredi de 13h30 à
16h30

Où ?

Espace Tarron
5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Vélizy-Villacoublay